

REUNION DE FIN D'ANNEE

NEUVILLE AUX BOIS – Samedi 12 novembre 2011 – 14 heures

COMPTE RENDU

Ordre du jour :

- Accueil
- Rapport moral du responsable de la commission
- Comptes rendus des membres de la commission
- Rapport financier
- Election des membres de la commission
- Questions diverses
- Remise des récompenses

Membres de la commission présents

Alain GARNIER – Annick BEAUDIN – Stéphane CROIX – Matthieu VATAN – Daniel LEBERT – Jean-Louis LATOUR – Georges BERNARDET – Michel BOIN –

Membre absent

Laurent RICARDEAU

Clubs représentés ayant émarginé la feuille de présence

AS MENESTREAU EN VILLETTE – AMICALE DE NEUVILLE – AS PUISEAUX – ASCO VTT – ASL VTT SAINT JEAN LE BLANC – ASPTT ORLEANS – BRAQUET ABBATIEN – CLT ORLEANS – CSM SULLY – EC CONFLANS – FRATERNELLE DE BONNEE – GUIDON CHALETTOIS – INFOSPORT LOIRET – J3 SPORT CYCLISME AMILLY – NEVOY SPORT – PEDALE PATICHONNE – SAINT JEAN DE LA RUELLE CYCLISME – UC ORLEANS – UCVL CHATILLON COLIGNY – US BONNY – US OUZOUER SUR TREZEE – US POILLY CYCLISME – USM SARAN – USOPOC – US SAINT CYR EN VAL – VC BEAUGENCY – VC BEAUMONTOIS – VC COURCY AUX LOGES – VELO CLUB CASTELNEUVIEN – VTT MARDIE – VTT SERMAISES –

Clubs excusé : E.S.Gatinaise

Clubs non représentés :

CYCLES N'CO TEAM – CYCLO SPORT ABRAYSIEN – MEUNG CYCLISME – UNION CYCLISTE GIEN SPORT – USM MONTARGIS

Ouverture de la séance :

Alain GARNIER, responsable de la commission, préside la séance et remercie les personnes présentes, ainsi que Michel MARTIN Maire de la commune et le club de NEUVILLE AUX BOIS pour son accueil.

1) Rapport moral et bilans sportifs

Il donne ensuite à l'assemblée la lecture du bilan 2010/2011 et présente son rapport moral et sportif.

Puis il donne la parole à Annick BEAUDIN, responsable pour les cartons et les classements, qui présente son travail du point de vue administratif pour la délivrance des cartons, de la communication des classements des courses, de la tenue des classements des challenges.

Elle insiste pour que les listes des engagés sur les courses soient correctement annotées des partants et des absents.

Elle demande d'autre part que les imprimés des demandes d'adhésions, de mutations, de descentes, soient correctement remplis et visés par les clubs et comités au moyen de leur cachet.

La parole est ensuite donnée à Daniel LEBERT, responsable du calendrier des organisations courses sur route qui précise qu'il ne tiendra compte que des renseignements et coordonnées mentionnées sur les fiches d'organisations qui lui seront remises.

Puis Matthieu VATAN, responsable cyclo-cross, présente le bilan de cette discipline 2010/2011 qui est plus que satisfaisant et fait part de quelques nouveautés pour la saison 2011/2012 au niveau des jeunes, des classements et des challenges.

2) Bilan financier

Stéphane CROIX, trésorier, fait état de son bilan financier qui s'établit :

En recettes à 9 592,00 €

En dépenses à 8 887,72 €

Reliquat créditeur de 704,28 € auquel s'ajoute le report 2010 de 6 777,48 € soit un total créditeur de 7 481,76€

Les comptes seront vérifiés par le comptable de l'UFOLEP.

Il rappelle qu'il fait son possible pour tenir à jour le site de la commission.

Alain GARNIER reprend la parole et présente le représentant de la société BERGAMO qui expose des spécimens de maillots, et auprès de laquelle a été passée la commande des nouveaux maillots pour les championnats. A titre commercial cette société remettra gratuitement les maillots pour la RONDE DU LOIRET.

La parole est donnée à Gilles BRINON, organisateur de la RONDE DU LOIRET, et qui présente le bilan positif de cette épreuve. Il précise que pour l'année prochaine cette épreuve sera reconduite et que sa mise au point est déjà bien avancée. Il demande que cette épreuve compte pour le challenge.

Il ajoute qu'en tant que responsable régional, il participe aux discussions pour divers projets et suggestions, ainsi que sur les mauvais comportements de certains coureurs, sur les organisations, sur les critères de montées et de descentes. Les décisions qui seront prises devront être validées en assemblée générale.

La parole est ensuite donnée à l'assemblée. Plusieurs intervenants :

- demandent que la RONDE DU LOIRET compte pour le challenge tant pour les coureurs que pour les cyclosportifs bénévoles.

- constatent que pour le championnat départemental, le nombre de courses obligatoires à effectuer avant est difficile à satisfaire pour certains.

- précisent que certains signaleurs ont eu des difficultés avec des automobilistes.

A ce sujet, il est rappelé que :

- les signaleurs doivent être porteur des arrêtés municipaux et préfectoraux
- que les clubs organisateurs doivent avoir des services de secours lors des épreuves
- qu'une voiture suiveuse est obligatoire pour les circuits de plus de 10 kms.

Alain GARNIER reprend la parole et demande l'approbation des bilans pour la saison écoulée.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : tous les clubs présents.

3) Nouvelle commission 2011-2012

il est précisé qu'il n'y a aucune nouvelle candidature et que Laurent RICHARDEAU ne se représente pas.

Les membres qui se représentent sont :

Annick BEAUDIN - Georges BERNARDET – Michel BOIN – Stéphane CROIX – Alain GARNIER – Jean-Louis LATOUR – Daniel LEBERT – Matthieu VATAN –

Le vote a lieu a bulletin secret. Le nombre de votants est de 30, le représentant du club AS PUISEAUX étant parti en cours de séance.

Ont obtenu :

Annick BEAUDIN : 28 voix
Georges BERDARDET : 30 voix
Michel BOIN : 30 voix
Stéphane CROIX : 28 voix
Alain GARNIER : 28 voix
Jean-Louis LATOUR : 30 voix
Daniel LEBERT : 29 voix
Matthieu VATAN : 30 voix

La majorité étant obtenue pour chacun des candidats ils sont réélus.

4) Saison 2011-2012

Alain GARNIER émet les propositions suivantes :

- suppression de la caution
- participation financière de 2 € par carton

L'assemblée ne parvenant pas à prendre une décision dans de bonnes conditions, les clubs seront contactés par e-mail à ce sujet, les réponses seront traitées par la commission, et les résultats seront communiqués aux clubs.

Alain GARNIER évoque les nouvelles dispositions du règlement national, qui peut être consulté sur le site des activités cyclistes l'UFOLEP, et notamment :

- pour les féminines, elles auront le choix de prendre un carton de GS ou de 3° ; car si elles détiennent un carton de féminine, elles ne pourront participer qu'aux épreuves « féminines » qui se font rares.
- pour les nouvelles attributions de points sur les épreuves comptant peu de participants (différents critères à consulter également sur le site des activités cyclistes UFOLEP)

Il propose de rehausser à 50 ans l'âge minimum des cycloportifs pour participer aux épreuves du Loiret en GS.
Vote de l'assemblée à mains levées : 25 voix sont pour cette proposition

Alain GARNIER suggère également que les récompenses pour les jeunes (actuellement coupes ou trophées), décernées par la commission soient remplacées par des bons cadeaux ou du matériel de vélo .

Les clubs présents approuvent cette proposition.

L'assemblée se lance dans un grand débat sans résultat, sur les problèmes rencontrés lors des épreuves de 1ère catégorie et de 2ème catégorie, lorsqu'il y a peu de participants en 1ère catégorie.

La question que beaucoup se pose est de savoir où vont courir les cycloportifs de 1° catégorie ?

L'assemblée renouvelle sa demande de prise en compte de la RONDE DU LOIRET pour le challenge ; la commission prendra sa décision lors de sa prochaine réunion.

5) Récompenses

La commission procède à la remise des récompenses pour le challenge :

En 1° : Thibaud BOITIER (braquet abbaien)

En 2°/3° /GS : Jean-Pierre HERNANDEZ (fraternelle de Bonnée)

En féminine : Stéphanie HUGUET (ASPTT Orléans)

En 15 /16 ans : ROUER Elie (ASPTT Orléans)

En 13/14 ans : PONCET Romain (CSM Sully)

Club : ASPTT ORLEANS

Club meilleure moyenne : US OUZOUEUR SUR TREZEE

A l'issue de cette remise de récompenses l'assemblée est levée et les personnes présentes sont conviées au verre de l'amitié.